



GEMRé

Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'Île de Ré

1 A, Rue de Rompsay - 17139 Chagnolet

Tél. 05 46 07 95 03 - asso.gemre17@yahoo.fr - <http://gemre.wifeo.com/>

Communiqué de Presse de l'Association GEMRE du 15/02/2016

(Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'Île de Ré)

La conférence de presse de l'Association GemRé a eu lieu ce lundi 15/02/2016 à 16h à Dompierre/mer.

Pour celles et ceux qui n'ont pu s'y rendre, voici un court retour accompagné en PJ de plusieurs photos des membres du bureau et des envois du LIVRE BLANC à plusieurs personnalités politiques nationales et locales...

Le président et coordinateur de GemRé, Jean-Marc Jucker a rappelé la création en 2012 de l'association GemRé, lorsque les élus avec le Conseil Départemental de Charente-Maritime ont décidé de maintenir un péage du pont de Ré, sous le nom d'écotaxe.

Tout en répondant aux questions des journalistes présents, les buts et arguments de la GemRé ont été exposés : libre circulation des hommes et des marchandises sur l'ensemble du territoire français, dont l'île de Ré fait partie ; l'aspect discriminatoire de cette taxe au nom de la protection et de la gestion de l'environnement, alors que la TIPP est déjà perçue par nos collectivités territoriales dans cet objectif ; la possibilité légale de moduler ce péage excessif par saison et par exemple adopter la gratuité en dehors de la haute saison comme l'ont préconisé ensemble les élus Fontaine et Bono dans de récents courriers (2014 et 2013 respectivement) ; le désir d'en appeler au parlement Européen pour la création d'une commission AdHoc qui pourrait se prononcer en matière de légalité de cette loi inégale et contraire aux principes de la République Française Une et Indivisible...

Fort de 4206 pétitions signées lors des différentes actions de la GemRé, en faveur de la gratuité pour tous les engins motorisés au Pont de Ré, 14 enveloppes contenant le livre blanc sont envoyées entre autres à M.SCHULZ, Président du Parlement Européen, M.François HOLLANDE, M.Claude BARTOLONE, M.LARCHER, Mme Ségolène ROYAL, M. Jacques TOUBON, M.Olivier FALORNI, M. Alain ROUSSET, MME Elisabeth MORIN CHARTIER, M. Jean-François FOUNTAINE, M. Dominique BUSSEREAU, M. Mickael VALLET, M.Lionel QUILLET...

Nous espérons que vous serez nombreux à reprendre notre action et poursuivre le travail accompli par l'association pour faire valoir les valeurs de la République et ne pas ouvrir la porte à de nouveaux péages sur Oléron ou ailleurs...

(asso.gemre17@yahoo.fr)



Rappelons que GEMRE réclame notamment l'application du Code de l'Environnement (article L321-11), qui permet au Conseil Général de dispenser les Charentais Maritimes du paiement de l'écotaxe du Pont.

La Rochelle le 15 02 2016

Le bureau GEMRé